

Mesures économiques :

- Soutien sans faille à tous nos commerçants, artisans, restaurateurs et professions libérales pour que leurs activités puissent reprendre correctement.
- Possibilité pour les cafés, bars et restaurants d'occuper gratuitement une partie de l'espace public avec leurs terrasses jusqu'au mois de septembre.
- Soutien et aide logistique (en communication), auprès de l'Union des Commerçants, notamment lors de la Fête des Commerçants le 12 septembre prochain.
- Nous donnerons une préférence locale et territoriale quant à la sollicitation d'artisans sur tous les petits travaux ne nécessitant pas de passer des marchés publics.

Education, Culture, Sport & Associations :

- Mise en place avec les enseignants et directeurs d'école de toutes les mesures nécessaires à une reprise saine dès septembre prochain.
- Aide à l'équipement informatique et à la connexion avec nos partenaires institutionnels afin que chaque enfant et famille puissent suivre un enseignement scolaire et culturel à distance quand cela le nécessite et faciliter la communication entre tous.
- Accès gratuit à la plateforme Toutapprendre.com
- Faciliter l'accès aux manifestations culturelles et animations organisées dans le respect des gestes protecteurs.
- Aider les artistes locaux à mettre en avant leur travail localement.
- Accompagnement de toutes les associations afin de préparer la rentrée culturelle, associative et sportive.

VOUS NE POUVEZ VOUS DÉPLACER POUR VOTER LE 28 JUIN PROCHAIN ?

PENSEZ À LA PROCURATION !

Présentez-vous au commissariat de Police ou à la brigade de votre choix.
Vous ne pouvez pas vous déplacer ? La gendarmerie se déplace à domicile.
Nous vous accompagnons dans vos démarches par téléphone ou par mail.

Toutes les infos sur notre site :
www.unispouretrechy.fr onglet « Procuration ».



06.15.21.20.61



contact@unispouretrechy.fr



@JulienGarciaUPE